



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 19 mars 2024 — N° 107

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 10 heures.

Moment de recueillement

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 14 mars 2024, sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeois), M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Prass (D'Arcy-McGee), Mme Labrie (Sherbrooke) et Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Au cours de son intervention, Mme Dufour (Mille-Îles) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste qui ne réalise pas l'ampleur de la crise du logement et pour avoir présenté un autre budget n'ayant aucune mesure pour stimuler l'offre de logement et n'ayant aucune mesure pour favoriser l'accès à la propriété.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeois), M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Prass (D'Arcy-McGee), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) et Mme Dufour (Mille-Îles), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

19 mars 2024

À la fin de son intervention, M. Fontecilla (Laurier-Dorion) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ et la ministre de l'Habitation pour son budget qui ne promet aucun nouvel investissement pour le logement social et communautaire, ni aucune mesure pour soulager les effets néfastes de la crise du logement, autant pour contrôler la spirale inflationniste et spéculative dans le secteur de l'habitation locative, ni aucune mesure pour faciliter l'accès à la propriété et aucune mesure pour stimuler la construction de nouvelles habitations.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Prass (D'Arcy-McGee), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), Mme Dufour (Mille-Îles) et M. Fontecilla (Laurier-Dorion), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Au cours de son intervention, Mme Caron (La Pinière) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour avoir présenté un budget qui laisse tomber les ressources intermédiaires du Québec qui hébergent les personnes les plus vulnérables de notre société, en omettant de les financer adéquatement dans le contexte de 2024.

À 12 heures, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 13 h 40.

En conséquence, conformément à l'article 52 du Règlement, le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Prass (D'Arcy-McGee), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), Mme Dufour (Mille-Îles), M. Fontecilla (Laurier-Dorion) et Mme Caron (La Pinière), sous réserve de la recevabilité de ces dernières, est ajourné.

19 mars 2024

Les travaux reprennent à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme France Robillard.

Mme Garceau (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de souligner le succès de l'événement La Coupe internationale Les Enfants jouent pour les enfants.

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner la Semaine nationale de la prévention de la conduite avec les facultés affaiblies.

Mme Ghazal (Mercier) fait une déclaration afin de dénoncer la tenue d'une foire immobilière visant à promouvoir la vente de propriétés en Cisjordanie.

M. Bélanger (Orford) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Centre L'Élan.

19 mars 2024

Mme Prass (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de souligner la Semaine de célébration de la neurodiversité.

Mme Haytayan (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Pierre Lynch.

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Armand Biron.

Mme Blouin (Bonaventure) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de la station de radio CIEU-FM.

Mme Blanchette Vézina (Rimouski) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de l'entreprise Utopie MFG.

M. Carmant (Taillon) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle.

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner la tenue du 55^e Tournoi pee-wee de Gatineau.

19 mars 2024

À 13 h 54, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 02.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Derraji (Nelligan) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 694 Loi modifiant le Code de la sécurité routière afin de lutter plus efficacement contre l'alcool au volant

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **220** en annexe)

Pour : **107** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 694.

19 mars 2024

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 1^{er} février 2024 par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) concernant les négociations dans les secteurs de l'éducation et de la santé;

(Dépôt n° 1446-20240319)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 1^{er} février 2024 par Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) concernant la création d'un comité conseil jeunesse permanent sur le climat à l'Assemblée nationale;

(Dépôt n° 1447-20240319)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 1^{er} février 2024 par Mme Zaga Mendez (Verdun) concernant une formation obligatoire pour les parlementaires au sujet des changements climatiques;

(Dépôt n° 1448-20240319)

La réponse à la question écrite n° 97 concernant la fin de la Classique internationale de canots de la Mauricie, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 13 février 2024 par Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey).

(Dépôt n° 1449-20240319)

Mme la présidente dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 20 mars 2024, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1450-20240319)

19 mars 2024

Dépôts de pétitions

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 392 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la modernisation de la notion de vie maritale pour les prestataires de l'aide sociale.

(Dépôt n° 1451-20240319)

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, il dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 601 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la modernisation de la notion de vie maritale pour les prestataires de l'aide sociale.

(Dépôt n° 1452-20240319)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Legault, premier ministre, après consultation auprès des partis d'opposition et de la députée indépendante, propose :

QUE, conformément aux articles 58, 58.1 et 58.3 de la Charte des droits et libertés de la personne (chapitre C-12), les personnes suivantes soient nommées de nouveau membres à temps partiel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, à compter des présentes :

19 mars 2024

Volet droits et libertés de la personne, pour un mandat se terminant le 6 décembre 2028 :

Mme Marie Laure Leclercq, avocate-conseil,
De Grandpré Chait;
Mme Anne-Marie Santorineos, directrice générale, Justice
Pro Bono.

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'article 58 de la Charte des droits et libertés de la personne, un vote requérant l'approbation d'au moins les deux tiers des membres de l'Assemblée est requis; un vote électronique est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 221 en annexe)

Pour : **106** Contre : **0** Abstention : **0**

M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, présente une motion concernant le rapatriement de tous les pouvoirs en matière d'immigration; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Bélanger (Orford), conjointement avec M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant les impôts des particuliers; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Kelley (Jacques-Cartier), conjointement avec M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Paradis (Jean-Talon) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant un plan d'action visant une plus grande sobriété énergétique au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

19 mars 2024

M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec M. Paradis (Jean-Talon), présente une motion concernant les mécanismes de prestation de l'aide sociale; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 53, Loi édictant la Loi sur la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles et modifiant d'autres dispositions législatives, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques le mercredi 27 mars 2024, après la rubrique des avis touchant les travaux des commissions, vers 11 h 15 à 13 h 05 et de 15 heures à 18 h 15, ainsi que le jeudi 28 mars 2024, après la rubrique des avis touchant les travaux des commissions, vers 11 h 15 à 12 h 50 et de 14 heures à 14 h 45;

QU'à cette fin, la Commission entende les personnes et organismes suivants :

Protecteur du citoyen
Fédération professionnelle des journalistes du Québec
Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec
Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec
Professeur Eric Seassaud, programme Éthique et compliance des organisations, Université La Sorbonne
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec
Tom Devine, avocat, défenseur des droits des lanceurs d'alerte
Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal
Fédération autonome de l'enseignement

19 mars 2024

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle, 1 minute 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 13 minutes 8 secondes pour l'opposition officielle, 4 minutes 23 secondes pour le deuxième groupe d'opposition;

QU'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme;

QUE la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du Trésor soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 51, Loi modernisant l'industrie de la construction;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 54, Loi donnant suite à la Table Justice-Québec en vue de réduire les délais en matière criminelle et pénale et visant à rendre l'administration de la justice plus performante;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 47, Loi visant à renforcer la protection des élèves.

19 mars 2024

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 50, Loi édictant la Loi sur la sécurité civile visant à favoriser la résilience aux sinistres et modifiant diverses dispositions relatives notamment aux centres de communications d'urgence et à la protection contre les incendies de forêt.

Mme Soucy, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'état des urgences dans le réseau de la santé;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant la réalisation du projet de tramway par la Ville de Québec.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 20 mars 2024, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition.

19 mars 2024

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte du refus du gouvernement du Canada d'accorder au gouvernement du Québec tous les pouvoirs relatifs à l'immigration;

QU'elle affirme que ces pouvoirs sont pourtant essentiels pour assurer la pérennité de la langue française au Québec;

Par conséquent, qu'elle affirme que le Québec est, aujourd'hui et pour toujours, une société distincte, libre et capable d'assumer pleinement son destin et son développement.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat ajourné plus tôt au cours de la présente séance sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Prass (D'Arcy-McGee), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), Mme Dufour (Mille-Îles), M. Fontecilla (Laurier-Dorion) et Mme Caron (La Pinière), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

19 mars 2024

À la fin de son intervention, Mme Zaga Mendez (Verdun) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour son budget 2024-2025 qui abandonne les agriculteurs face à la crise climatique et ne prépare le Québec ni à l'adaptation ni à la lutte aux changements climatiques.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Prass (D'Arcy-McGee), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), Mme Dufour (Mille-Îles), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Caron (La Pinière) et Mme Zaga Mendez (Verdun), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Kelley (Jacques-Cartier) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour avoir déposé un budget qui ne prévoit rien pour aider les citoyens dans l'achat de panneaux solaires et de système de stockage à la maison.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Prass (D'Arcy-McGee), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), Mme Dufour (Mille-Îles), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Caron (La Pinière), Mme Zaga Mendez (Verdun) et M. Kelley (Jacques-Cartier), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

19 mars 2024

À la fin de son intervention, M. Grandmont (Taschereau) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour le fardeau financier majeur qu'il fait porter sur les épaules des citoyens et citoyennes du Québec en sous investissant dans les transports collectifs urbains et interurbains dans le budget 2024-2025, considérant que le transport est le deuxième plus important poste budgétaire des familles québécoises.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Prass (D'Arcy-McGee), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), Mme Dufour (Mille-Îles), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Caron (La Pinière), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Kelley (Jacques-Cartier) et M. Grandmont (Taschereau), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Derraji (Nelligan) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour avoir déposé un budget qui n'offre aucune solution à la crise du financement des services de transport collectif.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Prass (D'Arcy-McGee), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), Mme Dufour (Mille-Îles), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Caron (La Pinière), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Kelley (Jacques-Cartier), M. Grandmont (Taschereau) et M. Derraji (Nelligan), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

19 mars 2024

À la fin de son intervention, Mme Garceau (Robert-Baldwin) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son inaction dans le dossier de la construction des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et son blocage des fonds qu'ils avaient promis depuis 2021 aux organismes en charge de ces maisons.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Prass (D'Arcy-McGee), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), Mme Dufour (Mille-Îles), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Caron (La Pinière), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Kelley (Jacques-Cartier), M. Grandmont (Taschereau), M. Derraji (Nelligan) et Mme Garceau (Robert-Baldwin), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Le débat est ajourné au nom de M. Thouin (Rousseau).

Débats de fin de séance

À 18 h 30, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) à M. Girard, ministre des Finances, portant sur le sujet suivant : « La situation précaire des PME au Québec ». M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, remplace le ministre pour ce débat.

À 18 h 43, M. Lévesque, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 20 mars 2024, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

19 mars 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Derraji (Nelligan) proposant que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 694, Loi modifiant le Code de la sécurité routière afin de lutter plus efficacement contre l'alcool au volant :

(Vote n° 220)

POUR - 107

Abou-Khalil (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Kelley (PLQ)	Picard (CAQ)
Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Lachance (CAQ)	Poulet (CAQ)
Arseneau (PQ)	Déry (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dionne (CAQ)	Laforest (CAQ)	Prass (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	Dorismond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Prévost)	Dubé (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Orford)	(Abitibi-Est)	LeBel (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PLQ)	Lecours (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	(Mille-Îles)	(Les Plaines)	Rouleau (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Blouin (CAQ)	Émond (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Sainte-Croix (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Schmaltz (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	Legault (CAQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemay (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Cadet (PLQ)	Ghazal (QS)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Maccarone (PLQ)	Thouin (CAQ)
Caron (CAQ)	Grandmont (QS)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	Groncin (CAQ)	Marissal (QS)	(Dubuc)
Caron (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Martel (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
(La Pinière)	Guillemette (CAQ)	Massé (QS)	Zanetti (QS)
Champagne Jourdain (CAQ)	Haytayan (CAQ)	McGraw (PLQ)	
Charest (CAQ)	Hébert (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Charette (CAQ)	Jacques (CAQ)	Morin (PLQ)	
Chassin (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Ciccone (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Nichols (IND)	
Cliche-Rivard (QS)	Julien (CAQ)	Paradis (PQ)	

19 mars 2024

Sur la motion de M. Legault, premier ministre, proposant que Mme Marie Laure Leclercq et Mme Anne-Marie Santorineos soient nommées de nouveau membres à temps partiel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse :

(Vote n° 221)

POUR - 106

Abou-Khalil (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jolin-Barrette (CAQ)	Nichols (IND)
Allaire (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Julien (CAQ)	Paradis (PQ)
Arseneau (PQ)	Derraji (PLQ)	Kelley (PLQ)	Picard (CAQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Lachance (CAQ)	Poulet (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dionne (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Laforest (CAQ)	Prass (PLQ)
(Prévost)	Drainville (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Orford)	Dufour (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Reid (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Abitibi-Est)	Lamontagne (CAQ)	Rivest (CAQ)
Blais (CAQ)	Dufour (PLQ)	LeBel (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	(Mille-Îles)	Lecours (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blouin (CAQ)	Duranceau (CAQ)	(Les Plaines)	Rouleau (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Sainte-Croix (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Schmaltz (CAQ)
Boulet (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Garceau (PLQ)	Legault (CAQ)	Simard (CAQ)
Cadet (PLQ)	Gendron (CAQ)	Lemay (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Caire (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemieux (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
(Portneuf)	Grandmont (QS)	Maccarone (PLQ)	Thouin (CAQ)
Caron (PLQ)	Groncin (CAQ)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(La Pinière)	Guilbault (CAQ)	Marissal (QS)	(Dubuc)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Martel (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Charest (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Massé (QS)	Zanetti (QS)
Charette (CAQ)	Hébert (CAQ)	McGraw (PLQ)	
Chassin (CAQ)	Jacques (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Ciccone (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Morin (PLQ)	